

<b>Zeitschrift:</b>	Les intérêts de nos régions : bulletin de l'Association pour la défense des intérêts jurassiens
<b>Herausgeber:</b>	Association pour la défense des intérêts jurassiens
<b>Band:</b>	58 [i.e. 59-61] (1988-1990)
<b>Heft:</b>	7: Le projet CEPIM : renouveau dans la métallurgie?
<b>Rubrik:</b>	[Impressum]

### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### Conditions d'utilisation

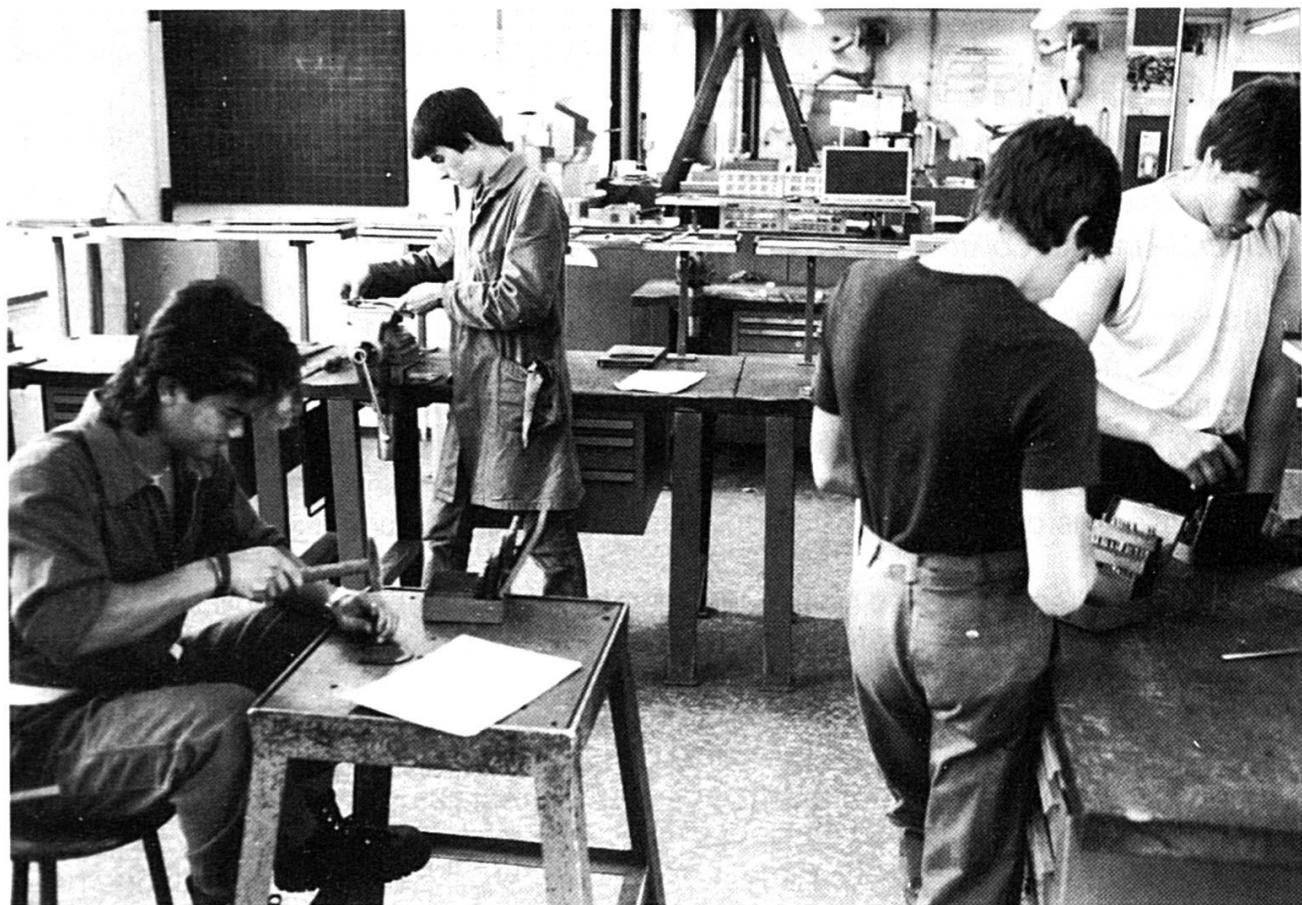
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 12.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**



semble du secteur secondaire. Néanmoins, la volonté de faire reconnaître le caractère d'utilité publique du CEPIM est affirmée. A ce titre, le statut de société anonyme n'est en rien limitatif (cf. l'exemple de Juratec).

D'autre part, par opposition à une fondation, la S.A. offre une plus grande souplesse dans son évolution. Ce critère n'est

pas à négliger. L'importance des besoins futurs en matière de formation exigeront en effet de la structure existante une adaptation très dynamique.

Finalement, les possibilités de libération en nature du capital permettront, à n'en pas douter, un élargissement du nombre des participants, but poursuivi entre autres par les initiateurs.

*REMARQUE: texte ci-dessus représente une version condensée du rapport final de l'ADED consacré au projet CEPIM. Pour obtenir le document original et pour toute précision à ce propos, s'adresser au secrétariat de l'ADED, Molière 13, 2800 Delémont, tél 066 22 94 24.*

#### **Association pour la défense des intérêts jurassiens**

Co-présidents :

Jean-Baptiste Beuret, Delémont  
Philippe Eichenberg, Moutier

Secrétaire général  
et rédacteur responsable :  
Pierre-Alain Gentil, Delémont

#### **Administration de l'ADIJ et rédaction des «intérêts de nos régions»**

Rue du Château 2, case postale 344, 2740 Moutier 1, ☎ 032 93 41 51, c.c.p. 25-2086-1